



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(Luxembourg)
15 octobre 2018

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par Mme Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, commencera à 10 heures par une discussion sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les questions pressantes à l'ordre du jour international.

Les ministres des affaires étrangères débattront de la situation en **Libye** et prépareront la prochaine conférence sur la Libye, qui doit se tenir à la mi-novembre à Palerme (Italie). Ce débat s'appuiera sur les travaux menés lors de la réunion informelle que les ministres des affaires étrangères de l'UE ont tenue en marge de la récente session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le Conseil examinera l'évolution récente de la situation en **République centrafricaine** et devrait adopter des conclusions.

Les ministres des affaires étrangères se pencheront sur les aspects extérieurs des migrations en compagnie du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi, et du directeur général de l'Organisation internationale des migrations, M. António Vitorino. Ils feront le point sur les progrès accomplis et les récents développements. Ces discussions devraient préparer le débat que tiendront les dirigeants lors de la prochaine réunion du Conseil européen des 17 et 18 octobre.

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères débattront de la situation au **Venezuela** et de son impact sur la région, y compris la crise migratoire. Ils devraient axer leurs discussions sur comment l'UE et ses États membres peuvent contribuer à ré-ouvrir le chemin vers un processus politique dans le pays, y compris avec les acteurs régionaux et internationaux.

Après la session du Conseil, la **réunion des ministres des affaires étrangères du partenariat oriental** se tiendra à 15 heures.

Possibilités de point presse:

- +/- 09.45 Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, avant la session
- +/- 14.30 Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères
- +/- 17.45 Déclaration de la haute représentante, Mme Federica Mogherini, à la sortie de la réunion plénière du partenariat oriental

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Actualité

La session du Conseil des affaires étrangères débutera par un examen des questions pressantes au niveau international. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères pourraient avoir un échange de vues sur les résultats de la 73^e session de l'**Assemblée générale des Nations unies**. Ils pourraient également évoquer les résultats du référendum consultatif organisé dans l'**ancienne République yougoslave de Macédoine** le 30 septembre 2018, ainsi que les élections qui ont eu lieu en **Bosnie-Herzégovine** le 7 octobre 2018. Les ministres pourraient également soulever l'opération cyber hostile contre l'organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)

La haute représentante mentionnera en outre **la stratégie de l'UE visant à relier l'Europe à l'Asie**, au sujet de laquelle le Conseil devrait adopter des conclusions, ainsi que l'adoption d'un nouveau cadre juridique pour sanctionner les responsables de l'**utilisation d'armes chimiques** (voir les points "Divers").

Déclaration commune de M^{me} Federica Mogherini, haute représentante/vice-présidente, et de M. Hahn, membre de la Commission, sur le référendum consultatif organisé dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, 1^{er} octobre 2018

Déclaration commune de M^{me} Federica Mogherini, haute représentante et vice-présidente, et de M. Johannes Hahn, membre de la Commission, sur les élections générales en Bosnie-Herzégovine, 8 octobre 2018

Libye

Le Conseil examinera la situation en Libye. La discussion sera axée sur le processus politique et la stabilité du pays. Ce sera l'occasion de réaffirmer le soutien de l'UE au représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, M. Ghassan Salamé. La haute représentante fera une présentation sur sa rencontre prévue avec lui le 11 octobre. Cette discussion fera suite aux débats qui ont eu lieu lors de la session du Conseil des affaires étrangères du 16 juillet et, plus récemment, lors de la réunion informelle que les ministres des affaires étrangères de l'UE ont tenue en marge de la 73^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Elle s'inscrira dans les préparatifs de la réunion de haut niveau sur la situation en Libye qui se tiendra prochainement à Palerme (Italie), les 12 et 13 novembre 2018.

Le 24 septembre 2018 à New York, les ministres des affaires étrangères ont eu un échange de vues avec M. Ghassan Salamé, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, par vidéoconférence depuis Tripoli. Ils ont passé en revue le soutien que l'UE apporte en Libye pour le processus politique, la situation en matière de sécurité, et l'économie du pays.

Le Conseil a abordé la situation en Libye pour la dernière fois lors de sa session du 16 juillet 2018, à la suite de la visite de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, dans ce pays le 14 juillet. Le Conseil avait souligné la nécessité de mettre en place un cadre constitutionnel et juridique adéquat avant que les élections n'aient lieu. Le Conseil avait également convenu que l'UE travaille davantage avec les Nations unies sur le front économique.

L'UE coordonne les efforts visant à parvenir à une solution politique dans le cadre du Quatuor sur la Libye (Union Européenne, Nations Unies, Union Africaine, Ligue des États Arabes). Le Quatuor a tenu sa dernière réunion le 30 avril 2018 au Caire, lors de laquelle il a examiné les progrès réalisés dans les efforts de médiation des Nations unies menés par M. Ghassan Salamé.

L'UE fournit une assistance bilatérale à la Libye dans les domaines de la gouvernance, de la santé, de la jeunesse et de la médiation, ainsi qu'en matière d'aide humanitaire. Elle coopère en outre avec la Libye sur les questions de migration et de protection des migrants. En particulier, l'UE soutient le travail des agences de l'ONU, dont l'OIM, en matière de retour volontaire des migrants depuis la Libye vers leur pays d'origine. L'Union s'est également engagée à fournir un soutien ciblé à la Libye par l'intermédiaire des missions et opérations de sa politique de sécurité et de défense commune (PSDC), l'EUBAM Libya et l'EUNAVFOR MED opération Sophia.

[Observations de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, à la suite d'une réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'UE en marge de la 73^e Assemblée générale des Nations unies, 24 septembre 2018](#)

[Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, sur la situation en Libye, 3 septembre 2018](#)

[Relations UE-Libye \(fiche d'information\)](#)

République centrafricaine

Le Conseil débattait de la situation en République centrafricaine (RCA) et devrait adopter des conclusions. Ce débat fait suite à un événement organisé par les Nations unies le 27 septembre 2018, en marge de la session de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours duquel le président de la RCA, M. Touadéra, a exposé les efforts qu'il déploie en faveur de la paix, en présence du Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et du président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki. L'UE était représentée par Neven Mimica, membre de la Commission européenne.

Les ministres se pencheront sur la situation fragile en RCA. Ils devraient confirmer l'engagement de l'UE dans le pays. Ils discuteront comment l'UE peut renforcer son soutien au travers de ses différents instruments sur le chemin de la stabilité, de la paix et du développement. Dans ce contexte, les ministres devraient souligner l'importance du travail en cours visant à déployer un pilier d'interopérabilité civilo-militaire intégré dans la mission de l'UE de formation militaire EUTM RCA pour que la mission puisse fournir du conseil stratégique additionnel au ministère de l'intérieur, à la police et à la gendarmerie; en supplément de son mandat central de former les Forces Armées Centrafricaine (FACA).

Le Conseil devrait réaffirmer le soutien de l'UE à l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation, sous l'égide de l'Union africaine et sous la direction du président Touadéra, ainsi qu'à la mission des Nations Unies de stabilisation multidimensionnelle intégrée en RCA (MINUSCA), et de souligner le besoin pour toutes les parties prenantes de progresser vers les prochaines étapes vers un processus de paix et de réconciliation. Il devrait également souligner le besoin de continuer de renforcer les FACA. Il devrait aussi rappeler l'importance que revêt la participation inclusive de toutes les institutions et tous les acteurs de la société centrafricaine, y compris les femmes, les jeunes et la société civile, afin de contribuer à une réconciliation durable dans le pays. L'UE devrait appeler tous les acteurs internationaux, notamment ceux qui sont mobilisés en RCA, à soutenir exclusivement le gouvernement et l'initiative africaine, dans le cadre d'une bonne coordination et d'une transparence totale.

L'UE est l'un des principaux partenaires politiques et de coopération de la RCA, notamment par l'intermédiaire de sa mission EUTM RCA, d'une contribution substantielle au titre de la coopération au développement (487 millions d'euros pour la période 2017-2020) ainsi que de l'importante aide humanitaire qu'elle fournit.

[Délégation de l'UE en RCA](#)

[EUTM RCA](#)

Aspects extérieurs des migrations

Les ministres des affaires étrangères discuteront des aspects extérieurs des migrations avec le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, et le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, António Vitorino. Ils feront le point sur les progrès accomplis et les récents développements. Ces discussions devraient préparer le débat que tiendront les dirigeants lors de la prochaine réunion du Conseil européen des 17 et 18 octobre.

Au cours des trois dernières années, les efforts déployés conjointement par l'UE, ses États membres et les agences de l'ONU ont produit des résultats importants. Le groupe de travail pour la Libye (Union africaine, Union européenne et Nations unies) a contribué à aider plus de 37 000 personnes à retourner en toute sécurité dans leur pays d'origine depuis la Libye, tandis que 1536 personnes en besoin de protection ont été évacuées à travers le mécanisme de transit d'urgence. La coopération en matière de migration, y compris sur la question des retours, a été renforcée avec plusieurs pays d'origine clés.

Les flux migratoires irréguliers vers l'Europe ont sensiblement diminué (voir à la dernière page l'infographie sur les flux migratoires). Les efforts visant à mieux lutter contre la migration irrégulière et les réseaux de passeurs ont été considérablement renforcés en particulier en Libye grâce à l'opération Sophia et EUBAM Libya, mais également au Sahel grâce à ses missions PSDC (EUCAP Sahel Niger, EUCAP Sahel Mali et EUTM Mali) et à leur régionalisation.

Des fonds significatifs de l'EU sont aussi alloués à travers un large éventail d'instruments à des projets dans les pays d'origine et de transit. Au cours des trois dernières années, le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique a démontré en particulier sa valeur ajoutée en tant qu'outil rapide et efficace de mise en œuvre pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, des déplacements forcés et de la migration irrégulière et pour contribuer à une bonne gestion des migrations. Par l'intermédiaire de ce fonds, 165 programmes ont été mis en place à ce jour pour un montant total de 3,16 milliards d'euros, sous la forme d'initiatives ciblées le long des principales routes migratoires. Ces programmes sont axés sur la création d'emplois et le développement économique, notamment pour les jeunes et les femmes dans les communautés locales, et sur le renforcement de la résilience, y compris le soutien aux services de base pour les populations locales, à une meilleure gestion des migrations, y compris la lutte contre les passeurs, et à l'amélioration la stabilité et à la gouvernance.

[Politique migratoire de l'UE \(informations générales\)](#)

Venezuela

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères débattront de la situation au **Venezuela** et de son impact sur la région, y compris la crise migratoire. Ils devraient axer leurs discussions sur comment l'UE et ses États membres peuvent contribuer à ré-ouvrir le chemin vers un processus politique dans le pays, y compris avec les acteurs régionaux et internationaux.

Le Conseil avait discuté et adopté ses dernières conclusions en date sur la situation au Venezuela lors de sa session du 20 mai 2018. L'UE avait rappelé qu'elle se tenait prête à contribuer à l'émergence d'une solution démocratique aux différentes dimensions de la crise actuelle, dans le cadre de négociations constructives et axées sur les résultats, conduites de bonne foi et incluant tous les acteurs politiques du Venezuela concernés.

L'UE est déterminée à apporter son soutien à la population du Venezuela et, dans les pays voisins, à appuyer l'intégration socio-économique des Vénézuéliens et la résilience des communautés qui les accueillent. Pour faire face à cette situation, comme annoncé en juin 2018, l'UE fournit une aide d'urgence et une aide au développement à moyen terme d'un montant de 35,1 millions d'euros, afin de soutenir la population vénézuélienne et les pays de la région les plus affectés par cette crise.

Depuis le 13 novembre 2017, le Conseil a mis en place des mesures restrictives ciblées à l'encontre du Venezuela. Ces mesures comprennent un embargo sur les armes et les équipements destinés à des fins de répression interne, ainsi que des mesures restrictives (une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et un gel des avoirs) à l'égard de 18 personnes pour cause de non-respect des principes démocratiques et de l'état de droit, et de graves violations des droits de l'homme. Les mesures restrictives visent à contribuer à la recherche de solutions communes, démocratiques, susceptibles d'assurer la stabilité politique du pays et de lui permettre de répondre aux besoins pressants de la population.

[Discurso de Mogherini en el encuentro de alto nivel "migrantes y refugiados de Venezuela: hacia una respuesta regional", 25 September 2018](#)

[Venezuela: l'UE inscrit 11 responsables supplémentaires sur la liste des sanctions, 25 juin 2018](#)

[Conclusions du Conseil du 28 mai 2018 sur le Venezuela](#)

[Délégation de l'Union européenne au Venezuela](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter un certain nombre de décisions et de conclusions sans débat, y compris des conclusions du Conseil sur une stratégie de l'UE visant à relier l'Europe à l'Asie, les décisions de prorogation concernant la mission de conseil de l'Union européenne en Iraq, et la mission de formation de l'UE en Somalie, et la recommandation définissant les différentes étapes de la réalisation des engagements plus contraignants pris dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP).

Conclusions du Conseil - relier l'Europe à l'Asie

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le thème "Relier l'Europe à l'Asie - Éléments fondamentaux d'une stratégie de l'UE", à la suite de la communication conjointe présentée par la Commission et la haute représentante le 19 septembre. Cette stratégie viendra alimenter les travaux du prochain sommet du dialogue Europe-Asie (ASEM), qui se tiendra les 18 et 19 octobre.

Dans ses conclusions, le Conseil devrait souligner que l'UE va promouvoir une approche de la connectivité qui sera durable, globale et fondée sur des règles, et favorisera l'investissement et le commerce. Il devrait donner plus de précisions sur cette approche européenne, fondée sur des normes élevées de protection sociale et environnementale et inspirée par le marché intérieur de l'UE, permettant aux pays d'atteindre des niveaux de qualité de vie plus élevés tout en garantissant le respect des droits individuels.

Le Conseil devrait également préconiser un renforcement de la coopération au niveau régional entre l'UE et l'Asie, et noter que l'UE devrait envisager d'élaborer des approches régionales de la connectivité durable en déterminant les possibilités de coopération.

[Relier l'Europe à l'Asie – Éléments fondamentaux d'une stratégie de l'UE \(communiqué de presse de la Commission européenne, 19 septembre 2018\)](#)

[Réunion du dialogue Europe-Asie \(ASEM\), 18-19/10/2018](#)

Cadre juridique de lutte contre l'utilisation et la prolifération des armes chimiques

Le Conseil devrait adopter un nouveau régime de mesures restrictives pour lutter contre l'utilisation et la prolifération des armes chimiques, dans le prolongement direct des conclusions du Conseil européen du 28 juin 2018.

Ce cadre juridique permettra à l'UE d'imposer des sanctions aux personnes et aux entités participant, où que ce soit, au développement et à l'utilisation d'armes chimiques, indépendamment de leur nationalité et de l'endroit où elles se trouvent. Ces mesures restrictives viseront les personnes et les entités directement responsables du développement et de l'utilisation d'armes chimiques, celles qui leur apportent leur concours financier, technique ou matériel ainsi que celles qui aident ou encouragent ces personnes et entités ou leur sont liées.

Les sanctions consisteront en une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et un gel des avoirs pour les personnes, et en un gel des avoirs pour les entités. En outre, il sera interdit aux personnes et aux entités de l'UE de mettre des fonds à la disposition des personnes et entités inscrites sur la liste. Cette décision a vocation à contribuer aux efforts que l'UE déploie pour lutter contre la prolifération et l'utilisation des armes chimiques, qui font peser une grave menace sur la sécurité internationale. Elle soutiendra l'interdiction des armes chimiques au niveau mondial, comme prévu dans la convention sur les armes chimiques, dans un contexte marqué par une recrudescence des attaques chimiques dans diverses régions du monde.

[Mesures restrictives de l'UE](#)

Réunion ministérielle du Partenariat oriental

La réunion ministérielle du Partenariat oriental rassemblera les ministres des affaires étrangères de l'UE et leurs homologues des six pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, République de Moldavie et Ukraine), ainsi que des acteurs-clés présents dans la région. La haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, présidera la réunion.

Celle-ci donnera l'occasion à l'UE et à ses partenaires orientaux de reprendre le dialogue politique. Les ministres des affaires étrangères feront également le bilan de la mise en œuvre des engagements pris par le Partenariat, en ce compris les priorités connues sous le nom de "20 objectifs à atteindre pour 2020" et adoptées lors du dernier sommet du Partenariat oriental en novembre 2017 afin de renforcer l'économie, la gouvernance, la connectivité et la société.

Cette réunion sera aussi l'occasion de discuter de premières idées sur la manière de marquer, en mai de l'année prochaine, le 10^e anniversaire du Partenariat oriental.

En amont de cette réunion, les ministres ont procédé à un échange de vues sur le Partenariat oriental lors de la session du Conseil des affaires étrangères de juillet 2018.

Ils ont réaffirmé l'attachement de l'UE à la région, au programme de réformes et aux priorités connues sous le nom de "20 objectifs à atteindre pour 2020". Ils ont confirmé la pertinence de l'approche sur mesure et différenciée, comme ils ont souligné la nécessité d'intensifier les réformes dans plusieurs domaines.

[Partenariat oriental \(informations générales\)](#)

[Sommet du Partenariat oriental, 24 novembre 2017](#)

[Fiche d'information sur les vingt objectifs du Partenariat oriental à l'horizon 2020 \(SEAE\)](#)

[Le Partenariat oriental \(SEAE\)](#)

Annexe - Infographie

